

CAHIER
DE CAMPAGNE
N°5

**FACE AU CHANTIER
DU SIÈCLE :
POUR UN
TRAVAILLISME
ÉCOLOGIQUE**

Nous président!

ÉDITO

DE FRANÇOIS RUFFIN



Il y a tant à « faire ensemble ». Les défis à affronter, pour la France, sont nombreux : le défi productif, le défi démographique, et surtout, le plus gigantesque des défis, à la fois pour les Français et pour l'humanité, le défi écologique. Qui suppose d'à peu près tout transformer : les logements, les déplacements, l'industrie, l'énergie, la culture, l'agriculture, l'éducation, l'hôpital, le social, etc. Et à chaque fois, ces transformations reposent sur quoi ? Sur du travail. En finir avec les cinq millions de passoires thermiques ? C'est du travail. Bâtir un atelier de réparation, d'informatique, d'électronique, de mécanique, un par quartier et un par canton ? C'est du travail. Des champs avec moins d'intrants, moins de chimie, moins de pesticides ? C'est du travail. Remettre les marchandises sur les rails ? C'est du travail. Mais un travail qui, à l'inverse des quarante dernières années, doit être respecté, valorisé. Et non écrasé par le Capital.

Notre méthode, face à ce défi, c'est le travaillisme écologique. Notre modèle, c'est ce qu'a fait le président américain Roosevelt. Dès 1942, engagé dans la guerre contre le Japon fasciste et l'Allemagne nazie, lui canalise tous les capitaux, la main-d'œuvre, les talents, les énergies des États-Unis en une direction : remporter la guerre. Nous devons aujourd'hui opérer le même basculement, la même mobilisation générale face au réchauffement climatique, face au défi écologique.

Notre modèle, c'est aussi l'après-guerre et sa reconstruction, quand les travailleurs, des ouvriers aux ingénieurs, remettaient leur pays debout, rebâtissaient les ponts, les routes, les habitations, quand les paysans retrouvaient la souveraineté alimentaire, quand les ministres et les travailleurs faisaient de notre pays une puissance industrielle, énergétique, militaire, quand en même temps on instaurait les retraites et la Sécurité sociale. C'était une œuvre matérielle. C'était une œuvre spirituelle, aussi : effacer la honte de l'étrange défaite, retrouver de la fierté.

Un tiers de tout ce qui vit sur terre, dans les airs, sous terre, a disparu en une génération, la mienne, la nôtre. C'est une guerre contre le vivant qui est menée. Elle doit cesser. Et nous devons passer à la « reconstruction écologique », qui ne se fera pas toute seule, qui suppose du travail, une masse de travail. Ce sont les douze travaux d'Hercule que doit accomplir l'Humanité.

« Nous Président ! », ce n'est pas vivre ensemble, les uns à côté des autres, en statique. C'est faire ensemble, tous ensemble. C'est une nation qui se retrousses les manches pour ses enfants, pour ses lendemains, pour l'air qu'elle respire et l'eau qu'elle boit, pour vivre pleinement, non seulement dans un monde habitable, mais dans un monde meilleur : en 2032, on vit mieux !

AVANT-PROPOS

C'est le monde qui permet aux humains de vivre, et pas l'inverse. Nous ne vivons pas dans une nature figée : nous sommes soutenus par des flux tendus et fragiles qui produisent en continu l'oxygène, l'eau et toutes les ressources dont nos vies dépendent.

Malheureusement, les débats sur l'écologie sont souvent prisonniers d'une dualité qui nous enferme. Nous n'aurions le choix qu'entre deux attitudes : agir comme maîtres et possesseurs de la nature, ou en gardiens d'un musée où rien ne doit être touché.

Certaines zones doivent être strictement protégées, pour donner à la vie l'espace et le temps de se renouveler. Mais, en miroir, les espaces non protégés ne doivent pas être systématiquement le lieu de la surexploitation. Nous devons organiser un juste échange : travailler pour prélever ce dont nous avons besoin, mais aussi pour réparer, restaurer, régénérer. Nous devons devenir les ingénieurs, les ouvriers, les architectes, les réparateurs, qui s'activent au service de la vie, comme les castors sur la rivière. Le travail humain n'est pas nécessairement destructeur. Au contraire, il peut être bénéfique, réparateur.

En 2002, Jacques Chirac déclarait « *notre maison brûle, et nous regardons ailleurs* ». En 2026, la maison

souffre toujours plus : inondations, tempêtes, puis canicules, sécheresses, incendies extrêmes... L'enjeu de notre siècle, c'est de réussir à construire un monde qui reste habitable malgré le bouleversement climatique.

Or cela ne va pas se faire tout seul, par la fameuse « main invisible du marché ». Il n'y a que certains hommes pour penser qu'une maison reste habitable toute seule, sans que personne ne consacre ses efforts à préparer, ranger, nettoyer, soigner, réparer... Évidemment, une maison habitable, c'est du travail.

C'est le sens que nous donnons à l'idée de « travaillisme écologique ».

Relever le défi écologique n'est pas une affaire de « bons choix » individuels, que seuls quelques-uns pourraient se permettre. Face au chantier du siècle, l'idée du travaillisme écologique, c'est que nous devons embarquer toute la société pour planifier, organiser et mener à bien d'innombrables travaux. Offrir à chacune et chacun une place, et valoriser le travail de tous.

Tout un programme, qui ne réside pas entièrement dans ce cahier. Le projet ici présenté en esquisse des axes structurants et des exemples.

nos

CONSTATS

**UN IMMENSE DÉFI
ÉCOLOGIQUE
ET ÉCONOMIQUE.**

LE DÉFI ÉCOLOGIQUE : PROTÉGER NOS CONDITIONS DE VIE

L'écologie relie les aspects les plus essentiels de nos vies et les conditions de base de notre vie en société : le climat, l'eau, l'alimentation, les transports, les paysages, etc. **Pour nous, défendre l'écologie, c'est nous mobiliser pour protéger nos conditions de vie.**

La première menace, c'est celle du climat qui change. Les vagues de chaleur vont malheureusement se multiplier, et notre action climatique sera déterminante pour les limiter : le nombre de jours de vagues de chaleur pourra être multiplié par 5 d'ici 2050 dans un scénario à +2,7°C, et par 10 d'ici 2100 dans un scénario à +4°C. Pas seulement des projections, mais des impacts concrets sur nos vies, et des choix à faire pour nous protéger. La succession des vagues de chaleur dès la fin mai a rappelé que l'isolation de nos bâtiments et l'habitabilité de nos lieux de vie sont un sujet de santé publique et de bon fonctionnement de notre société.

Selon Santé publique France, pendant la deuxième quinzaine de juin 2026, la France a compté 5 764 décès supplémentaires (+36 %) à cause de la canicule. Un quart des établissements scolaires ont dû aménager leurs horaires. Près de 100 000 hectares de forêts ont brûlé cette année, record historique, mettant nos services de secours en tension extrême. **Il faudra donc agir à tous les niveaux : rénover les logements, mais aussi adapter les espaces publics, agricoles, forestiers.** Pour que l'adaptation au changement climatique ne se transforme ni en confinement dès le printemps, ni en compétition générale pour accéder aux moyens de lutte contre les catastrophes.

Protéger notre société, c'est aussi protéger notre eau, bien commun vital, à partager démocratiquement. La France a déjà perdu 14 % de sa ressource en eau renouvelable (l'eau qui rentre sur le territoire via les précipitations et les rivières) au cours de la décennie 1990 et le mouvement s'accélère. En 2022, la sécheresse a forcé près de 350 communes à faire acheminer de l'eau potable par camion-citerne, pendant que 200 autres ont dû distribuer de l'eau en bouteille aux habitants. Cette année, dès le mois d'août, 40 000 personnes n'ont eu accès à l'eau que par des solutions de substitution, et 550 000 personnes étaient en zone sous tension. Dans le même temps, les conflits se multiplient autour de l'irrigation des cultures intensives et du développement des méga-bassines. L'eau se raréfie aussi par la dégradation de sa qualité. En 45 ans, la France a perdu près de 30 % de ses captages d'eau potable, dans un tiers des cas à cause de la dégradation de la qualité de l'eau.

Protéger notre santé, c'est aussi protéger ce que nous mangeons. Dès 2016, près de 50 % de la population française dépassait le seuil critique de cadmium dans l'organisme. Dans le même temps, les agriculteurs utilisant des pesticides sont les premiers exposés aux surrisques de cancer, avec les personnes habitant à proximité des cultures traitées. Alors que la formation de sols vivants prend des centaines voire des milliers d'années, nous les épuisons, les polluons et les artificialisons à grande échelle. Alors que le pays débat de souveraineté alimentaire depuis des années, il n'en est soudain plus question lorsqu'il s'agit de sacrifier des terres agricoles pour construire les datacenters des géants américains du numérique.

Le coût économique et social de l'inaction écologique est exorbitant. Mobilité, précarité énergétique, accès à l'alimentation : des millions de personnes souffrent au quotidien du manque d'action résolue des pouvoirs publics.

En 2023, 15 millions de personnes étaient en situation de précarité de mobilité (1,7 million de plus qu'en 2021), rendues dépendantes de la voiture par l'allongement des distances et l'absence fréquente d'alternatives, et étouffées par la flambée des prix des carburants.

Plus de 3 millions de ménages vivent dans la précarité énergétique. Les trois quarts des foyers ont réduit leur chauffage pour limiter leur facture pendant l'hiver 2024-2025, tandis que 1,2 million de ménages ont subi une intervention pour impayé de gaz ou d'électricité en 2024 (+60 % depuis 2021). Il faut d'urgence planifier une grande mobilisation pour la rénovation globale des bâtiments, pour réduire les émissions et alléger les factures. Une rénovation bien accompagnée peut réduire les consommations de 60 % à 90 % et faire baisser les factures de 1 500 € à 3 000 € par an. À l'échelle du pays, rénover un tiers des passoires thermiques (1,3 million de logements) permettrait d'éviter près de 10 milliards d'euros de coûts économiques et sociaux, liés aux personnes malades du froid et de l'humidité de leur logement.

Alors que les libéraux et réactionnaires attaquent des pans entiers des politiques sociales et écologiques, nous affirmons que ni les premières, ni les secondes ne sont un luxe. Il s'agit de nos conditions de vie, que nous devons défendre.

RÉDUIRE LE DÉFICIT COMMERCIAL POUR INVESTIR DANS LA RECONSTRUCTION ÉCOLOGIQUE.

La réduction du déficit commercial peut être notre boussole pour reconstruire une société plus écologique, économiquement et socialement plus durable.

40 ans de désindustrialisation ont creusé nos dépendances et notre déficit commercial, tout en délocalisant une partie des pollutions là où les normes sociales et environnementales sont plus faibles. Aujourd'hui, la moitié de l'empreinte carbone des Français est importée. Les produits que nous consommons affectent la santé des travailleurs et des écosystèmes des pays du Sud, tandis que ces dépendances nous empêchent de sécuriser et décarboner nos approvisionnements.

Aujourd'hui, la France débourse encore 60 à 120 milliards d'euros par an pour importer des énergies fossiles (gaz et pétrole). Autant d'argent qui ne crée pas d'emplois sur notre territoire et alourdit la facture des Françaises et des Français. Par comparaison, le budget de l'État dédié à l'écologie était de seulement 25 milliards d'euros en 2026. Isoler les passoires thermiques, remplacer les chaudières fossiles par des pompes à chaleur, passer à la voiture ou au vélo électrique, ce n'est pas seulement bon pour le climat, c'est aussi un impératif pour notre économie, pour se libérer de la dépendance aux puissances fossiles, et recréer des emplois sur notre sol. **Si l'on parvenait à s'émanciper complètement des énergies fossiles importées et à réinvestir ces sommes dans notre économie, nous pourrions créer entre 500 000 et 800 000 emplois !**

Et les énergies fossiles ne sont pas le seul exemple : le déficit commercial atteint 6 milliards d'euros sur les textiles et 21 milliards

d'euros sur les produits électroniques (smartphones, ordinateurs, etc.), alors qu'on connaît les impacts écologiques et sociaux de l'*ultra-fast-fashion* et de l'extraction des minerais.

Réduire ces importations, c'est autant d'argent à réinvestir pour reconstruire une économie écologique sur notre territoire, et créer des emplois. Développer une économie circulaire qui répare, réemploie et recycle, investir dans l'agroécologie, et consolider une base industrielle décarbonée. Réindustrialiser non pas tous azimuts, en offrant des cadeaux fiscaux aux plus riches du monde entier et en réduisant la protection des écosystèmes, mais de manière stratégique pour assurer les briques essentielles de notre indépendance stratégique et d'une économie durable. Sans industrie, pas d'acier, de verre décarbonés pour nos trains, pas de pompes à chaleur pour nos bâtiments, ni de batteries pour nos voitures et vélos électriques, etc.

QUELQUES CHIFFRES

- La France débourse **60 À 120 MILLIARDS** d'euros par an pour importer des énergies fossiles.
- **10,1% DES FRANÇAIS** sont en situation de précarité énergétique en 2023.
- Rénover un tiers des passoires thermiques permettrait d'éviter près de **10 MILLIARDS** d'euros de coûts économiques et sociaux.
- En France, **18 % DES ESPÈCES** ont disparu et **78 % DES HABITATS** sont dans un état de conservation défavorable (ONB).
- Environ **15 MILLIARDS** de bouteilles en plastique sont mises sur le marché chaque année en France.

notre

PROJET

**FACE AU PRINCIPAL
DÉFI DE NOTRE
MENER LA REC
ÉCOLOGIQUE**

**PLUS GRAND
NOTRE SIÈCLE :
CONSTRUCTION
PAR LE TRAVAIL**

notre

PROJET

**RECONSTRUIRE NOTRE PAYS
SUR UNE BASE ÉCOLOGIQUE :
UN CHANTIER TITANESQUE,
QUI NE POURRA ÊTRE MENÉ
SANS LE TRAVAIL DE MILLIONS
DE PERSONNES.**

LE TRAVAILLISME ÉCOLOGIQUE, C'EST L'IDÉE QUE, GRÂCE À LA MOBILISATION COLLECTIVE, ON PEUT TRANSFORMER NOTRE MONDE. L'idée que face aux bouleversements climatiques, le travail coordonné de toutes et tous peut permettre de préserver un monde habitable, et de rendre nos vies plus vivables.

Notre projet consiste donc à mettre, à grande échelle, le travail au service d'une reconstruction écologique de la société. En convoquant l'imaginaire de l'après-guerre : après tant de souffrances et de destructions, nous avons été capables d'un sursaut. Alors que le dérèglement climatique s'accélère, que l'anxiété progresse et que le désespoir menace, c'est une nouvelle reconstruction que nous voulons enclencher. Une reconstruction écologique, ancrée dans une planification démocratique, valorisant et reconnaissant le travail, offrant une place à toutes et tous.

1 / En premier lieu : valoriser le travail et les personnes qui le réalisent, et sans qui rien n'est possible. Rémunérer, former, inclure, et adapter les conditions de travail au climat qui change. Les travailleuses et travailleurs de la reconstruction écologique doivent être considérés et traités comme des travailleurs essentiels, et donc obtenir des statuts, horaires et carrières dignes. Aujourd'hui, l'économie reconnaît trop mal les travailleuses et travailleurs essentiels, payés 30 % de moins que la moyenne des salariés. Valoriser le travail, c'est aussi promouvoir l'inclusion, faire une place à chacune et chacun dans ce grand projet de société, alors que des millions de personnes restent privées d'emploi par le marché. Pour préserver un monde habitable, nous aurons besoin de tout le monde.

2 / Planifier démocratiquement ces immenses chantiers. Une planification qui ne se limite pas aux diagnostics mais organise véritablement l'action, en octroyant durablement les moyens humains et financiers correspondants, avec une loi de programmation de la reconstruction écologique. Une planification qui ne descend pas verticalement de Paris, mais qui prend sa source dans une démocratie écologique locale renouvelée. De là, toute une série de chantiers devront être planifiés et menés à bien.

3 / Le premier d'entre eux : sortir des énergies fossiles, pour réduire les émissions, le déficit commercial et les factures des Français. Avec plusieurs axes prioritaires : un grand plan de rénovation thermique des bâtiments, la décarbonation des mobilités, le développement des énergies décarbonées pour électrifier les usages (logement, industrie, etc.). Nous libérerons aussi notre agriculture des énergies fossiles par une politique alliant souveraineté et évolution des pratiques. Pour faire avancer la transition et sortir des engrais fossiles et des pesticides de synthèse, la question du travail est centrale.

4 / Il nous faudra également reconstruire une économie circulaire et sobre, équipée et formée pour réparer, réemployer, recycler, valoriser les déchets. Un nouveau service de proximité, les Maisons de la Réparation et du Réemploi, sera déployé sur tout le territoire. La puissance publique, associant la société civile, reprendra la main sur le pilotage de l'économie circulaire pour former des réparateurs et réparatrices, accroître les aides à la réparation et au réemploi, assurer des niveaux de financement suffisants pour les services publics de gestion des déchets, et investir dans les nouvelles industries du recyclage.

5 / Nous devons aussi travailler à prendre soin du monde. Cela commence par une agriculture qui protège et nourrit, qui respecte celles et ceux qui travaillent, tout comme les écosystèmes qui permettent de produire. Enjeu immense, puisque les terres agricoles couvrent plus de la moitié du territoire national : pour cette raison, l'agriculture fait aussi l'objet d'un autre cahier de campagne dédié. Prendre soin du monde, c'est travailler à le régénérer, par exemple avec la mise en place de paiements pour services environnementaux (PSE), et accompagner l'adaptation des villes, des campagnes, des forêts, des cours d'eau à la transformation du climat.

nos

PROPOSITIONS

**POUR UN TRAVAILLISME
ÉCOLOGIQUE.**

L'écologie est un projet de société, pas une somme de gestes dispersés.

C'EST LE CHANTIER DU SIÈCLE.

Ce chantier, plutôt ces chantiers, doivent être planifiés, organisés, financés. Ils doivent donner une place et une voix à toutes et tous, et valoriser le travail de chacune et chacun.

1

VALORISER LE TRAVAIL, FORMER, DONNER UNE PLACE À CHACUN.

Proposition 1

UNE PLACE POUR TOUTES ET TOUS DANS LA RECONSTRUCTION ÉCOLOGIQUE.

- **Lancer un grand plan « Territoire zéro chômeur » axé autour des travaux écologiques.**

Nous Président, nous généraliserons le dispositif « Territoires zéro chômeur de longue durée » (TZCLD) dans tous les territoires. Ce dispositif permet aux personnes en recherche d'emploi depuis plus d'un an de bénéficier d'un emploi à durée indéterminée et à temps choisi, dans des structures dites « à but d'emploi ». Aujourd'hui réservé à certains territoires pour une expérimentation, **ce dispositif sera généralisé et permettra aux bénéficiaires de travailler dans les métiers de la reconstruction écologique**, notamment dans les Maisons de la Réparation et du Réemploi qui seront mises en place, dans l'énergie, les transports, la rénovation, mais aussi dans la préservation et la régénération des espaces naturels.

- **Valoriser les métiers de la reconstruction écologique et créer des vocations.**

Des campagnes de communication seront lancées pour valoriser, auprès des jeunes et des actifs, les métiers de la reconstruction écologique : maraîcher, pépiniériste, chauffagiste, réparatrice, cheminot et tant d'autres... Prendre soin des gens et des choses : tous ces mé-

tiers essentiels, au cœur de notre projet de reconstruction écologique, doivent devenir des horizons professionnels reconnus, valorisés et désirables pour tous les travailleurs et travailleuses.

Nous soutenons la proposition faite par les associations et fondations du Pacte du pouvoir de vivre, de mettre en place une **conférence nationale « des métiers de la transition écologique »** pour mieux identifier ces métiers puis planifier au niveau régional les besoins en emplois et en compétences.

• Planifier à l'échelle régionale les besoins en formation.

La reconstruction écologique va impliquer la création de nouveaux emplois. A minima, ce sont notamment 200 000 emplois dans la rénovation des logements, 100 000 dans le secteur de l'électricité, 70 000 dans le ferroviaire, mais aussi des centaines de milliers de nouveaux emplois dans l'agriculture et dans l'économie circulaire, diversement répartis dans le pays. Ce sont autant de besoins en compétences et en formation qui doivent être planifiés.

Pour cela, nous renforcerons les comités régionaux pour l'emploi, avec une gouvernance tripartite régions/syndicats/filières économiques. Ces comités régionaux auront toute autonomie pour gérer le budget de la formation professionnelle alloué par l'État. Cela permettra d'**orienter l'offre de formation au plus près des bassins d'emploi**, et d'organiser les filières de formation professionnelle à l'échelle de la région.

• Permettre à chaque travailleur de se former et de se reconverter.

En complément de la garantie du droit à la reconversion professionnelle et de la sécurisation des parcours professionnels de tous les travailleurs, France Travail sera renforcé pour accompagner les travailleurs et travailleuses vers les métiers de la reconstruction écologique.

Les agents seront formés à l'accompagnement vers ces métiers, et chaque guichet aura un « Référent » transition écologique vers les formations et métiers de la transition.

Les aides pour l'apprentissage seront massivement réorientées pour les métiers de première ligne de la reconstruction écologique (rénovation énergétique, métiers de la réparation, agroécologie...).

Proposition 2

RECONNAÎTRE AUX TRAVAILLEURS DE LA RECONSTRUCTION ÉCOLOGIQUE LE STATUT DE TRAVAILLEURS ESSENTIELS.

Les ouvriers et employés des secteurs de la reconstruction écologique bénéficieront du statut de travailleurs essentiels, détaillé dans notre premier cahier de campagne. Ce statut permet notamment de bénéficier en priorité des fonds pour la formation professionnelle, ainsi que d'un accès prioritaire aux dispositifs d'aide au logement (1% patronal). Ce statut ouvrira aussi le droit à des **trimestres supplémentaires pour les métiers exposés à la pénibilité**.

Proposition 3

ADAPTER LES CONDITIONS DE TRAVAIL AUX EFFETS DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE.

Une loi dédiée à l'adaptation du travail aux vagues de chaleur et aux risques climatiques (inondations, tempêtes, pluies intenses) sera soumise au Parlement avant l'été 2027 pour **protéger les travailleuses et les travailleurs des fortes chaleurs** :

- Nous renforcerons les contrôles et sanctions concernant la mise en œuvre des mesures de prévention par les employeurs.

- La canicule sera reconnue comme motif de chômage technique pour davantage de métiers (aujourd'hui seul le secteur du BTP est concerné).
- Pour les métiers les plus exposés, nous inscrirons des seuils de température à partir desquels l'arrêt de travail est obligatoire, dépendant des conditions de travail et des conditions météorologiques (humidité notamment).

Proposition 4

FAIRE PROGRESSER LA VOIX DES SALARIÉS EN ENTREPRISE.

Comme le disait Jaurès il y a plus de 100 ans, « *la démocratie ne doit pas s'arrêter à la porte des entreprises* ». La transformation écologique des entreprises, pour changer les modes de production, réduire les pollutions et répondre aux besoins réels de la population, ne se fera pas sans les salariés, mais avec eux ! Nous Président, les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) seront pleinement rétablis, pour que les conditions de travail des salariés et leur sécurité soient au centre des décisions des entreprises. Les salariés seront réellement représentés, en nombre, aux conseils d'administration des entreprises, afin d'être **associés aux décisions stratégiques de l'entreprise** et de pouvoir engager la transformation écologique sur leurs lieux de travail.

D'autre part, **le statut des lanceurs d'alerte sera renforcé** et les prérogatives du CSE seront élargies, pour mieux prendre en compte les enjeux écologiques de notre temps : une commission de préservation de l'environnement et de prévention des risques environnementaux sera notamment instituée au sein de tous les CSE. Enfin, les branches professionnelles tiendront tous les 3 ans des négociations pour accélérer la transformation écologique de leur secteur d'activité. Ainsi, les travailleurs et travailleuses ne seront plus spectateurs des catastrophes environnementales, mais seront aux commandes des grandes transformations de notre siècle.

PLANIFIER DÉMOCRATIQUEMENT, INVESTIR ET MOBILISER MASSIVEMENT.

Proposition 1

ORGANISER LES MOYENS DE L'ÉTAT : POUR UN COMMISSARIAT GÉNÉRAL À LA PLANIFICATION.

La reconstruction écologique nécessite de renforcer et de mieux organiser les capacités de planification de l'État, dans tous les domaines. Dans cette perspective, nous fusionnerons le Secrétariat général à la planification écologique avec le Haut-commissariat à la stratégie et au plan, au sein d'un **Commissariat général à la planification**.

Rattaché directement au Premier ministre et en lien avec les collectivités territoriales, la société civile organisée et les associations de terrain, il sera chargé de coordonner la co-construction et la mise en œuvre du plan de reconstruction écologique. Il posera le cadre général, intégrera les orientations territoriales issues de la démocratie locale en veillant à la cohérence d'ensemble, et coordonnera l'action des ministères impliqués dans la reconstruction écologique.

Proposition 2

DÉVELOPPER LA DÉMOCRATIE LOCALE AU SERVICE DE LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE.

La planification de la reconstruction écologique doit faire dialoguer les échelles : objectifs nationaux, enjeux territoriaux et décisions d'orientations locales. Nous devons développer beaucoup plus fortement la **démocratie locale** autour des enjeux d'écologie.

La France a été pionnière en matière de gestion de l'eau : dès 1964, on partage le pays en six grands bassins, pour organiser les politiques en suivant les fleuves et les cours d'eau. En 1992, une deuxième grande loi sur l'eau organise la gestion locale et crée des parlements locaux, les commissions locales de l'eau (CLE). Celles-ci réunissent les différents acteurs du territoire pour décider des usages et du partage de l'eau : collectivités, usagers (agriculteurs, industriels, propriétaires fonciers, associations), État et établissements publics.

Ces parlements locaux permettent de trouver des compromis que les postures nationales interdisent. Par exemple, il est difficile d'assumer devant les autres acteurs du territoire que l'on ne veut pas du tout réduire l'usage des pesticides qui polluent l'eau. C'est précisément parce qu'elle permet des avancées que les tenants de l'agriculture industrielle ne veulent pas accepter, que la démocratie sur l'eau vient d'être affaiblie par le Gouvernement via la loi d'urgence agricole.

Nous respecterons le pouvoir des parlements locaux de l'eau, et étendrons leurs prérogatives en intégrant des collèges de citoyens tirés au sort. Objectif : une eau moins polluée et démocratiquement partagée. Et il en ira de même pour les autres biens communs et enjeux écologiques, comme les sols et l'air. Toutes les métropoles organiseront des assises de la qualité de l'air, réunissant collectivités, citoyens, associations et acteurs économiques. Les mesures de protection de l'air comme les ZFE (Zones à Faibles Émissions) ne viendront plus d'en haut, mais des citoyens, au plus près de leurs besoins !

HERVÉ SOUPRAYEN

Militant ultramarin



“

En Guadeloupe, mais aussi, pour d'autres raisons, en Martinique, il y a de gros problèmes d'eau. Pendant des jours, il peut ne pas y avoir d'eau. Parfois, ce sont des tours d'eau : un jour ici, un jour là. Il n'y a pas d'eau dans les WC, dans les robinets, dans les douches. Le soir, on laisse les robinets ouverts au cas où l'eau reviendrait pendant la nuit. Et quand elle coule enfin, on se précipite pour remplir les bouteilles vides. Chez tout le monde, il y a cette angoisse de ne plus en avoir. Et quand il y a de l'eau, elle peut être marron.

Dans les médias locaux, des associations nous alertent sur les analyses : chlordercone, plomb et même matières fécales. Pas de chlordercone à la source, mais une fois au robinet, oui. On ne s'en sort pas. On est révoltés. Depuis des années, on nous balade avec du bricolage, mais il n'y a toujours pas d'issue. Alors, on n'a pas d'autre choix que d'acheter, très cher, de l'eau en bouteille dans des supermarchés détenus par ceux qui ont déjà une place dominante dans l'économie de l'île. La situation avec l'eau est devenue impossible ici.”

”

Proposition 3

ORGANISER DES RÉFÉRENDUMS POUR DE VRAIS « GRANDS DÉBATS ».

Fini les monologues présidentiels en bras de chemise. **Nous voulons ouvrir de grandes conversations démocratiques, avec la société tout entière.** Depuis 2005, aucun référendum national n'a été organisé en France. Depuis 20 ans, on vote sur des programmes au mieux, sinon sur des noms. Mais, craignant les réponses, les gouvernants ne nous posent plus de questions. En 2027, le pays comptera près de 4 millions de jeunes nés entre 2005 et 2009, en âge de voter et qui n'auront jamais connu de référendum.

Pourtant les grandes questions ne manquent pas : impacts écologiques, sociaux et stratégiques de l'IA, réduction des emballages plastiques et retour de la consigne du verre, encadrement de la publicité pour les produits à fort impact écologique, financement de la reconstruction écologique, etc.

Un exemple. Près de 9 consommateurs sur 10 trouvent la pression publicitaire excessive. Alors que sont constamment promus des produits aux impacts sociaux et écologiques néfastes, il est inconcevable d'attendre de chaque citoyen qu'il ou elle fasse prévaloir l'éthique individuelle à tout instant. **Moins de publicité, pour nous libérer collectivement de l'injonction d'acheter**, et nous permettre de réduire les importations comme les émissions de gaz à effet de serre.

Tous ces sujets avaient été identifiés par la Convention citoyenne pour le climat, qui avait émis 149 propositions. Selon le WWF, seules 24 d'entre elles ont été réellement appliquées, 92 partiellement appliquées, et 33 pas appliquées du tout.

Pour faire revenir l'écologie par la grande porte de la démocratie, nous proposons de soumettre au vote des Français, par référendum, les mesures suivantes portées par la Convention citoyenne pour le climat :

1 / Interdiction de la publicité pour les produits les plus polluants, comme les voitures thermiques ou les billets d'avion.

2 / Mise en place d'une taxe de 4 % sur les dividendes des entreprises pour financer la transition écologique (4 % pour celles qui versent plus de 10 millions d'euros de dividendes, 2 % en dessous de 10 millions d'euros).

3 / Interdiction des vols intérieurs là où existe une alternative en train avec un trajet de moins de 4 heures (Emmanuel Macron avait finalement retenu 2 h 30, épargnant la plupart des petites lignes aériennes).

Les idées de référendum devront aussi et surtout venir des citoyens, avec le Référendum d'initiative citoyenne (RIC), enfin.

SORTIR DES ÉNERGIES FOSSILES : **RÉDUIRE LES ÉMISSIONS, LE DÉFICIT COMMERCIAL ET LES FACTURES DES GENS.**

Nous dépensons presque **10 % de nos revenus dans les factures d'énergie**, et les énergies fossiles coutent chaque année 60 à 120 milliards d'euros à notre pays.

Tourner cette page est donc une urgence climatique, économique et sociale. Investir dans la décarbonation permettra de dégager des marges de manœuvre budgétaires pour améliorer nos conditions de vie.

Proposition 1

RÉNOVER MASSIVEMENT POUR PROTÉGER LES GENS.

La rénovation d'ampleur des logements, combinant isolation et chauffage décarboné, sera évidemment une priorité. Bien accompagnée, une rénovation globale permet de réduire les consommations d'énergie de 60 % à 90 % et de réduire les factures de 1 500 € à 3 000 € par an.

Les rénovations d'ampleur sont actuellement entravées par des restes à charge trop élevés, des éco-prêts à taux zéro souvent refusés et des moyens humains d'accompagnement sous-dimensionnés. Il faudra donc agir sur de multiples leviers pour accélérer véritablement le rythme des rénovations.

Nous Président, nous organiserons la mobilisation générale pour la rénovation des logements. Cela passera par une multiplication par 4 du budget de l'État dédié à la rénovation, des barèmes d'aides plus progressifs, des solutions de financement public pour les restes à charge et des procédures simplifiées, notamment grâce à la transformation des très coûteux et inefficaces certificats d'économie d'énergie (CEE) en contribution directe au budget de l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

Objectif : atteindre progressivement 800 000 rénovations d'ampleur par an, et en avoir réalisé en moyenne 600 000 chaque année sur le quinquennat.

Ces rénovations d'ampleur des logements peu ou pas isolés seront complétées par environ 400 000 soutiens à des « gestes » chaque année, notamment pour changer le chauffage des logements déjà isolés et ajouter des protections solaires dans les bouilloires thermiques. Cet effort sans précédent permettra de sortir des millions de personnes de la précarité énergétique, en créant environ 200 000 emplois dans la filière (entreprises de travaux, fabrication et distribution des isolants, systèmes de chauffage, etc.).

RÉNOVER À GRANDE ÉCHELLE, C'EST POSSIBLE !

Les expériences locales, comme en Alsace, en Bourgogne ou en Bretagne, ont déjà démontré qu'avec des soutiens adaptés et un accompagnement des ménages par des acteurs indépendants des entreprises de travaux, il était possible de **multiplier par 3 à 4 le rythme des rénovations d'ampleur**, soit autour de 600 000 par an à l'échelle de la France (dont 300 000 logements de copropriétés et de bailleurs sociaux et 300 000 maisons).

Ces expériences locales ont également démontré que les entreprises de travaux peuvent embaucher pour suivre cette montée en puissance lorsque les programmes sont bien accompagnés et sans *stop and go* des moyens financiers.

Les travaux d'adaptation du domicile à l'autonomie ou au handicap (exemple : rampe d'accès, salle de bains adaptée) aujourd'hui limités à moins de 40 000 logements par an seront aussi plus largement diffusés, dans le cadre des rénovations d'ampleur ou de manière spécifique lorsque les logements sont déjà isolés.

Enfin, au-delà des logements, il nous faudra aussi rénover les autres bâtiments, notamment ceux structurant nos services publics : nos écoles, dont 80 % environ ont besoin d'une rénovation, nos hôpitaux, sur lesquels on a vu fleurir les couvertures de survie pendant la canicule, les centres médico-sociaux, etc. Il faudra ainsi planifier les moyens nécessaires à la rénovation des bâtiments publics de l'État comme des collectivités, des hôpitaux et des universités.

Tout cela nécessitera de renforcer la puissance publique pour accompagner et/ou mener les rénovations des logements ou des bâtiments tertiaires, en s'assurant que toutes les collectivités, même les plus petites, disposent de l'ingénierie suffisante. La nouvelle dotation « reconstruction écologique » contribuera à cet effort.

Enfin, en parallèle du déploiement des travaux de rénovation, nous protégerons activement les plus fragiles et les plus exposés face aux vagues de chaleur : enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes mal-logées, travailleuses et travailleurs aux conditions de travail impactées.

Nous prendrons ainsi une série de mesures additionnelles au plan de rénovation, dont notamment :

1 / Un programme de solidarité climatique pour installer gratuitement des dispositifs de protection pour les plus vulnérables (ménages très modestes, personnes âgées, etc.). Il s'agira par exemple d'installer des stores, volets, revêtements réfléchissants, ventilateurs et brasseurs d'air. Ce déploiement sera piloté par les communes et les bailleurs sociaux. Pour massifier l'installation de protections solaires (ex. volets), il faudra simplifier certaines règles, notamment patrimoniales, tout en fournissant des aides financières suffisantes pour utiliser des matériaux durables et de qualité (bois plutôt que PVC à chaque fois que possible).

2 / Des travaux de climatisation des lieux publics accueillant des personnes vulnérables, tels que les écoles, hôpitaux, Ehpad, etc.

Proposition 2

PÉNALISER LES RESPONSABLES.

Sortir du pétrole c'est aussi **faire en sorte que les responsables de la catastrophe soient enfin inquiétés**. En octobre 2025, Total Énergies est condamné pour pratiques commerciales trompeuses après s'être affiché comme un acteur majeur de la transition énergétique... à 24 000 € de dommages et intérêts. Nos vies sous canicule, sous catastrophes naturelles à répétition ne valent décidément pas bien cher. Et les vrais responsables, ceux qui décident, qui assument la stratégie mortifère de leur entreprise pour les profits, les dirigeants de Total Énergies et leurs amis des multinationales polluantes, eux, ne sont jamais inquiétés. Éloignés du terrain et des fonctions opérationnelles, protégés dans leurs bureaux, rien ne serait de leur faute. Nous Président, nous remettrons les choses à l'endroit et **donnerons à la justice les outils** pour que les responsables de cette catastrophe payent leur dette à la société. Des travaux d'intérêt général, du ramassage de déchets plastiques sur nos plages au débitumage de nos villes, en passant par l'installation de panneaux solaires dans nos écoles, qu'ils soient enfin condamnés à réparer, ou qu'ils puissent être enfin condamnés.

1 / Nous créerons une présomption de connaissance de certaines décisions environnementales pour le dirigeant de la maison-mère des groupes responsables de pollution majeure.

2 / Nous créerons un délit de faute systémique, pour reconnaître le lien entre la pollution et les décisions budgétaires ou de rentabilité du dirigeant.

3 / Nous encadrerons strictement la notion de délégation de pouvoir, afin qu'elle ne soit pas invocable en cas de risques environnementaux majeurs.

4 / Nous pénaliserons le manquement au devoir de vigilance, en créant un délit pénal pour le dirigeant si le plan de vigilance de son entreprise est jugé sciemment lacunaire ou pas appliqué.

NOTRE MÉTHODE ARTICULERA PLANIFICATION, AUGMENTATION DES MOYENS, SIMPLIFICATION DES DISPOSITIFS ET ACCOMPAGNEMENT

☐ **Planifier la rénovation à l'échelle des territoires**

en misant sur les opérations programmées d'amélioration de l'habitat, qui ont montré leur efficacité localement, en s'assurant que les collectivités aient les moyens humains nécessaires (instruction, ingénierie, etc.).

☐ Faire changer d'échelle les moyens financiers pour diffuser en priorité les **rénovations d'ampleur**, et atteindre 15 Md€ par an pour la rénovation des logements.

☐ **Simplifier les dispositifs**, notamment via la transformation des certificats d'économie d'énergie (CEE) en contribution directe au budget de l'Anah, qui deviendrait la seule source d'aide.

☐ **Étendre les soutiens renforcés aux ménages « intermédiaires »** (barème d'aides, possibilités d'avances de subventions, gratuité de l'accompagnement) actuellement peu soutenus.

☐ Garantir à tous l'accès aux **éco-prêts à taux zéro** avec une solution publique, afin de faciliter les investissements des ménages tout en réduisant les besoins de subventions.

MENT HUMAIN :

- **Renforcer l'accompagnement humain,**
en particulier pour les plus fragiles (aller-vers, accompagnement systématiquement indépendant des entreprises de travaux, développement de l'auto-rénovation accompagnée, etc.) afin de protéger contre les fraudes et limiter au maximum les devis excessifs.
- Intégrer la **chaleur excessive** dans la définition de la précarité énergétique et mettre à disposition des indicateurs de surchauffe pour les bâtiments tertiaires existants.
- Intégrer les aides à l'installation de **protections solaires et brasseurs d'air** dans les aides à la rénovation « par geste » de MaPrimeRénov' (aujourd'hui couvertes par une fiche CEE).
- **Simplifier les « certifications » pour les artisans.**
Le temps passé pour obtenir le label RGE (obligatoire pour que le ménage bénéficie des aides) doit être pris en charge. Les jours de formation requis doivent concerner tous les salariés et devenir surtout pratiques, plutôt que fondés sur des QCM.

Proposition 3

NOUS LIBÉRER DES CARBURANTS FOSSILES.

Le transport est le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre en France, un poste majeur de dépenses et un élément central dans notre quotidien. Pour décarboner les mobilités sans contraindre celles et ceux qui dépendent de la voiture au quotidien, **nous déploierons massivement toutes les solutions bas-carbone**, pour que la reconstruction écologique soit aussi un progrès du quotidien.

1 / Tout d'abord, nous massifierons le leasing social, en le rendant vraiment social : de petites voitures électriques, produites en France et commandées en nombre par un organisme public. Nous équiperons ainsi 3 millions d'automobilistes des classes moyennes et populaires au cours du quinquennat, pour se libérer de l'angoisse des prix à la pompe. Nous soutiendrons aussi le développement duetrofit (la reconversion des voitures thermiques en électriques), solution transitoire pour démocratiser plus rapidement l'accès à la mobilité décarbonée. Autant de travail relocalisé pour la filière automobile, les constructeurs comme les garagistes.

2 / Électrifier la voiture ne suffit pas : il faudra également développer l'utilisation des lignes de train du quotidien, en faisant rouler davantage de trains sur l'infrastructure existante : plus de fréquence, plus de fiabilité, plus d'amplitude horaire, matin et soir. Le réseau ferroviaire, cet héritage précieux légué par nos aïeux, qui maille le territoire de lignes de train et de gares, doit être vraiment valorisé. Cela supposera notamment des investissements importants dans de **nouveaux trains, fabriqués en France**, et la modernisation du réseau.

DIRE ADIEU AU PÉTROLE PLUTÔT QU'AUX MÉTIERS

NICOLAS

Marin dans les
Bouches-du-Rhône.



■

Je travaille en ce moment sur un projet de bateau transportant des marchandises à la voile. Le coût actuel du transport est ridicule et ne permet pas de faire vivre un équipage. Par contre, des cargos n'employant que de la main-d'œuvre sous-payée débarquent chaque jour en France, battant pavillon de complaisance.

L'idée n'est pas de toucher une clientèle aisée séduite par le fait que son café, son thé ou son rhum sera transporté à la voile. Je me bats pour la renaissance de ce type de transport, qui permettrait d'employer de larges équipages et de former beaucoup de jeunes dans plusieurs métiers en voie de disparition : voilerie, charpente, construction, réparation, navigation à la voile, matelotage... ■

3 / En complément du train, les réseaux de transports publics et les pistes cyclables permettront de mailler finement le territoire et d'offrir des alternatives bon marché à la voiture. Lignes de cars, transport à la demande, lignes de covoiturage pour les trajets du quotidien : il existe des solutions adaptées à tous les territoires. Nous développerons aussi une offre de véhicules électriques en autopartage, notamment dans les territoires ruraux et périurbains : plus besoin d'être propriétaire de sa voiture pour se déplacer occasionnellement.

4 / Le renouveau du secteur ferroviaire permettra aussi de tripler la part du fret ferroviaire dans le transport de marchandises, permettant de décarboner le fret et de réduire les nuisances liées aux camions. Nous développerons aussi les trains de nuit et les liaisons directes vers les grandes villes européennes, afin d'offrir de réelles alternatives à l'avion et de réduire de moitié le trafic aérien. Toutes ces transformations du secteur ferroviaire nécessiteront de créer environ 70 000 nouveaux emplois.

Proposition 4

PRODUIRE ET CONSOMMER UNE ÉNERGIE SOUVERAINE ET DÉCARBONÉE.

Le pétrole et le gaz représentent près de 60 % de notre consommation d'énergie en 2026. Ils sont importés à 99 %, pour un montant annuel allant de 60 à 120 milliards d'euros les années de crise. Sortir des énergies fossiles dans nos transports, nos bâtiments et notre industrie permettra de **relocaliser en France activité économique et emplois**, en les remplaçant par de la biomasse renouvelable (bois, biogaz, biocarburants) et de l'électricité décarbonée, tout en réduisant les consommations. L'utilisation des ressources biomasse disponibles sur notre sol restera modérée (250 à 300 térawattheures par an), afin de préserver nos terres agricoles et notre souveraineté alimentaire, le puits de carbone forestier et les écosystèmes de manière

générale. L'électricité décarbonée issue du nucléaire et des énergies renouvelables (hydroélectricité, éolien, solaire...) sera donc notre principal levier pour remplacer les énergies fossiles.

Nous consommons aujourd'hui de l'ordre de 1550 térawattheures (TWh) d'énergie par an, en incluant le transport aérien et maritime international. À l'horizon 2050, nous prévoyons de réduire nos besoins en énergie d'environ 33 %, à 1050 TWh, via :

1 / Notre plan massif pour la rénovation des logements et des bâtiments tertiaires, déjà présenté, qui permet de réduire d'environ 40 % les besoins énergétiques du secteur.

2 / Le passage à la voiture électrique, qui consomme 3 fois moins d'énergie qu'une voiture thermique, et l'essor du covoiturage, des alternatives à la voiture, et la réduction de la taille des véhicules.

3 / La réduction de moitié du trafic aérien, en développant les alternatives en train pour les trajets nationaux et pour relier les pays voisins. Au global, la consommation d'énergie dans les transports sera réduite d'environ 60 %.

4 / Dans l'industrie, le développement de l'économie circulaire, la réduction des produits alimentaires ultra transformés, et la réduction du besoin en engrais azotés permettront de réaliser des économies d'énergie. Malgré ces économies, la consommation énergétique du secteur augmentera cependant, du fait de l'effort de relocalisation des productions essentielles sur notre territoire.

5 / Le déploiement des centres de données sera beaucoup plus encadré, afin que la chaleur soit récupérée pour chauffer les bâtiments des territoires concernés, et un plafond de consommation d'électricité sera défini démocratiquement, afin que leur développement n'accapare pas toute la production d'électricité.

Proposition 5

SORTIR PROGRESSIVEMENT DU MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ.

En 2050, la consommation d'électricité augmentera à un niveau d'environ 800 TWh, contre environ 450 TWh aujourd'hui. Pour faire face à cette hausse des besoins avec une électricité bas-carbone et abordable, nous organiserons une sortie progressive du marché de l'électricité.

1 / Nous supprimerons la concurrence sur la vente d'électricité aux consommateurs : fini la spéculation et le démarchage téléphonique abusif, retour à un service public dont les prix de vente seront basés sur les coûts réels de production. Et nous reviendrons progressivement à un modèle 100 % public de production : EDF gèrera toutes les nouvelles grandes centrales de production nucléaires et renouvelables. Les collectivités locales et leurs régies publiques pourront aussi développer des projets locaux d'énergie renouvelable. Cela permettra un développement des projets d'énergie renouvelable planifié entre EDF et les collectivités locales, au plus proche de la réalité des territoires.

2 / En matière de production nucléaire, nous prolongerons la durée de vie des centrales existantes, tant que l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection validera leur niveau de sûreté. Leur investissement initial a été amorti et elles ont un coût de production très compétitif (environ 60 €/MWh). Nous les adapterons aux nouvelles contraintes liées au changement climatique, afin de limiter le réchauffement des cours d'eau dans lesquels elles se refroidissent, et ainsi protéger la biodiversité aquatique.

Nous protégerons également les centrales situées sur le littoral contre les risques liés à la montée des eaux causée par le changement climatique. EDF investira aussi pour augmenter la capacité de production (de l'ordre de 5 à 7 %) de ses centrales, comme l'ont fait les Suédois et les Américains. Nous poursuivrons aussi la construction

des six réacteurs EPR2 : ces six réacteurs permettront surtout de compenser les fermetures des centrales actuelles qui ne pourraient pas fonctionner au-delà de 2040-2050.

La décision de construire ou non huit réacteurs EPR2 supplémentaires sera prise en fonction du devis proposé par EDF : nous étudierons d'autres solutions si le devis est trop élevé. Enfin, nous annulerons la fusion ASN-IRSN, dénoncée par les syndicats et les travailleurs, afin de garantir le meilleur niveau de sûreté et de contrôle des installations nucléaires. Nous limiterons aussi le recours à la sous-traitance pour les opérations de maintenance récurrentes, et nous renforcerons les réglementations en matière de radioprotection pour mieux protéger les travailleurs du secteur.

3 / En parallèle, nous investirons dans les barrages hydroélectriques afin d'augmenter leur capacité à répondre aux pointes de demande, et à stocker de l'énergie : cela permet notamment d'accompagner l'essor des énergies solaires et éoliennes, qui produisent en fonction de la météo. Les besoins électriques de la France étant plus importants en hiver qu'en été, du fait des besoins en chauffage, nous poursuivrons le développement de l'énergie éolienne, car elle produit davantage en hiver, lorsque nous en avons besoin. Nous développerons également les autres formes d'énergies renouvelables pour accompagner l'électrification des usages. Pour garantir que ces projets renouvelables soient bien intégrés dans les dynamiques locales, nous donnerons un rôle accru aux collectivités territoriales dans la gouvernance de ces projets, et nous garantirons des retombées économiques plus importantes pour les territoires concernés. Nous relocaliserons enfin une industrie de production d'éoliennes en France.

Ces transformations du système électrique (renouvellement du nucléaire, déploiement des énergies renouvelables, renforcement des réseaux) se traduiraient par **une augmentation des besoins en emplois d'environ 35 %, soit 100 000 emplois créés dans le secteur.**

RECONSTRUIRE UNE ÉCONOMIE SOBRE ET CIRCULAIRE

Proposition 1

UN NOUVEAU SERVICE DE PROXIMITÉ : LES MAISONS DE LA RÉPARATION ET DU RÉEMPLOI, DES CENTRES NON COMMERCIAUX.

Où aller pour envoyer une lettre ou un colis ? La réponse est simple : à la Poste. Mais pour faire réparer un objet du quotidien, la réponse est souvent moins évidente. Qu'est-ce qui peut être réparé ? Où puis-je le faire réparer ? Quel sera le prix de la réparation, qui en garantit la qualité ? Des aides sont-elles disponibles ? Peut-on se faire prêter un objet de remplacement le temps de la réparation ? Face à toutes ces questions, une dernière s'impose trop souvent : finalement ne serait-il pas plus simple de racheter ?

Les chiffres sont frappants : plus de 80 % des Français ont une bonne image de la réparation, mais seulement 30 % passent à l'acte. Pourtant, faire réparer est l'action la plus logique : moins d'impacts écologiques, plus d'emplois locaux qualifiés. Mais il faut aussi s'assurer que réparer coûte moins cher que racheter neuf. Nous devons donc nous organiser pour que faire réparer devienne simple comme une lettre à la Poste.

1 / Tout d'abord, il faut former des réparatrices et des réparateurs. L'offre n'est pas assez développée : pour le seul secteur de l'électroménager, les acteurs du secteur estiment qu'il faudrait former environ 5 000 nouveaux réparateurs et réparatrices. Nous lancerons donc une campagne nationale de communication visant à faire connaître et valoriser les métiers de la réparation et du réemploi, comme on les voit déjà pour certains emplois publics (armées, justice, etc.), en insistant sur le fait que ces métiers encore peu féminisés sont ouverts à toutes et à tous. Il faudra également restructurer les offres de formations initiales et continues en redonnant une place centrale à l'Éducation nationale, afin de former massivement sans compter uniquement sur les formations créées par les acteurs privés et de l'économie sociale et solidaire.

2 / Nous développerons, partout sur le territoire, un réseau de lieux physiques dédiés à l'économie circulaire. Nous créerons ainsi une Maison de la Réparation et du Réemploi dans chaque quartier, dans chaque canton. La mission de ces centres non commerciaux : faciliter, coordonner, former, faire. En résumé, lever un maximum de freins aux gestes de réparation et de réemploi. Elles devront être visibles, identifiées, accessibles à proximité, comme les bureaux de Poste, et proposer un ensemble de services : informer et orienter les citoyens, faire connaître les aides existantes, coordonner les acteurs locaux de la réparation et du réemploi, faciliter l'accès aux pièces détachées et aux objets de remplacement, proposer des services de réparation, proposer des services de dépôt, collecte et partage d'objets, organiser des ateliers d'auto-réparation et de formation (pour le grand public et les scolaires), fluidifier les démarches administratives pour les consommateurs et les artisans référencés, etc. Un nouveau service de proximité pour éviter de racheter neuf à chaque pépin.

Ces Maisons s'appuieront sur la diversité des acteurs existants, en particulier de l'économie sociale et solidaire, pour mailler tout le territoire. Pour faciliter le maillage territorial, nous proposerons deux modèles possibles :

1 / Conventionnement de lieux existants, qui choisiraient d'assumer de nouvelles missions au titre du label « Maison de la Réparation et du Réemploi », et recevraient les moyens correspondants.

2 / Création de nouveaux lieux, portés par les collectivités et des acteurs de l'ESS, avec le soutien de l'État et de l'Ademe.

Ces deux modes de développement des Maisons de la Réparation et du Réemploi permettront de s'appuyer sur les initiatives déjà existantes, de mutualiser l'offre de différents acteurs de l'ESS, et de créer de nouveaux services dans les territoires où l'offre n'existe pas encore.

L'équipement et le fonctionnement des Maisons de la Réparation et du Réemploi seront financés par le fléchage d'une partie des éco-contributions, ainsi que par une fraction d'une nouvelle taxe « balai » payée par les entreprises qui mettent en marché des produits hors filières à Responsabilité Élargie du Producteur (REP). Le développement de ces centres non commerciaux permettra ainsi de créer environ 50 000 emplois, qui contribueront à prolonger la durée de vie de nombreux produits, souvent importés comme l'électroménager, pour réduire à la fois notre empreinte écologique et notre déficit commercial.

RECHARGER PLUTÔT QUE JETER !

**L'économie circulaire, ce sont aussi
des solutions à inventer !**

Plus d'un milliard de piles et batteries sont vendues chaque année en France. Plus de 500 millions sont collectées et parmi elles, une pile sur trois est encore rechargeable ! Des solutions existent et peuvent être facilement diffusées : des bornes de rechargement de piles déchargées à installer dans des centres commerciaux d'un nouveau genre.

On génère ainsi moins de déchets et on consomme moins de matières premières : les minerais, les matières premières ou l'énergie fossile qu'on ne consomme pas, c'est bon pour la balance écologique, comme pour la balance commerciale ! Nous Président, l'État investira dans ces solutions gagnant-gagnant !

LES MISSIONS DES MAISONS DE LA RÉPARATION ET DU RÉEMPLOI

- **Inform**er sur les aides, les démarches, les acteurs du territoire et **orient**er en fonction des besoins (gestion de l'annuaire des réparateurs locaux, connaissance des capacités techniques des différents acteurs, etc.).
- **Faciliter** l'ensemble des démarches logistiques et administratives.
- **Réceptionner des objets à réparer**, pour le compte d'un réparateur local inscrit à la Maison.
- Proposer un service de **collecte à domicile** des encombrants à réparer.
- Organiser la **logistique des pièces détachées** pour faciliter les réparations.
- **Prêter des objets de remplacement** aux consommateurs pendant que leur bien est en réparation.
- **Accompagner dans les démarches administratives**, en particulier les petits réparateurs (labellisation, avance du bonus réparation, demandes de remboursement, etc.).

□ **Réparer ou faire réparer :**

- **Via les professionnels du territoire** inscrits à la Maison (redirection des flux d'objets à réparer).
- **Via des entreprises à but d'emploi** hébergées au sein des Maisons, dans le cadre de démarches Territoires zéro chômeur de longue durée.
- **Via un atelier d'auto-réparation accompagnée**, installé au sein de la Maison (espace de travail sécurisé équipé de machines, outils, imprimante 3D, etc.).

□ **Former et donner des cours** de réparation pour tous les publics (dont scolaires).

□ Proposer des **formations professionnelles** via les acteurs de l'ESS.

□ Mettre à disposition l'atelier pour les **lycées professionnels**.

Proposition 2

RENFORCER LE PILOTAGE PUBLIC DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, SORTIR DES CONFLITS D'INTÉRÊTS.

La Responsabilité Élargie du Producteur (REP) est une application du principe pollueur-payeur, mise en place en France depuis 1975 et depuis 2008 dans l'Union européenne. Elle prévoit que l'entreprise qui met un produit sur le marché est responsable de la prévention et de la gestion des déchets occasionnés. Le producteur doit donc financer ou organiser les activités de collecte, de tri, de réutilisation et de recyclage des produits.

En France, il existe aujourd'hui 21 filières REP, concernant des produits très différents : emballages ménagers, piles et accumulateurs, véhicules, équipements électriques et électroniques, textiles, ameublement, ou encore, plus récemment, bâtiment. Certaines filières REP sont encadrées par la législation européenne (ex : emballages ménagers, piles et accumulateurs, équipements électriques et électroniques), tandis que d'autres sont spécifiquement françaises (ex : pneumatiques, textiles, bâtiment, etc.).

Dans le cadre des filières REP, les consommateurs paient une écocontribution sur chaque produit neuf acheté, reversée à des entités privées : les éco-organismes. Ces derniers gèrent ainsi les éco-contributions : ils en définissent les montants et allouent les financements récoltés aux activités de collecte, tri, réemploi, réparation, recyclage, etc. En pratique, les éco-organismes sont gouvernés par les entreprises qui mettent en marché les produits, ce qui crée une situation de conflit d'intérêts structurel au détriment de l'intérêt général, souligné par de multiples rapports d'évaluation. Les entreprises dont le modèle est basé sur la vente de produits neufs n'ont pas intérêt à voir la réparation et le réemploi se développer fortement. De plus, la loi permet l'existence de plusieurs éco-organismes dans une même filière REP (c'est-à-dire pour les mêmes types de produits),

créant une concurrence qui tire les ambitions vers le bas : une forme de dumping pour convaincre les entreprises de s'affilier (des éco-contributions plus basses, des ambitions réglementaires plus faibles, etc.). Cette concurrence crée aussi de la complexité administrative pour les réparateurs et les collectivités.

L'État doit assumer une régulation plus forte. Censé jouer un rôle de supervision des éco-organismes, celui-ci n'a pas réellement les moyens de remplir cette mission, faute de personnel suffisant dans l'administration centrale et à l'Ademe (8 agents pour 19 filières REP en 2024, au sein du ministère de la Transition écologique). Pire, la redevance que la loi prévoit de faire verser par les éco-organismes à l'Ademe, pour financer la supervision des filières REP, est rarement payée par ces acteurs privés !

Il est d'autant plus urgent de revoir la gouvernance des éco-organismes que les montants d'écocontributions augmentent rapidement : de 3,1 Md€ en 2024, ils atteindront 8 Md€ en 2029. Il faut donc assurer que ces financements soient effectivement utilisés, au service d'objectifs d'intérêt général.

ÉVOLUTION DU MONTANT DES ÉCOCONTRIBUTIONS

(source : DGPR)

2010	2024	Horizon 2029
900 M€	3,1 Md€	8 Md€

Ces ressources seront pour partie fléchées vers les Maisons de la Réparation et du Réemploi. Ces financements seront complétés par la création d'une taxe « balai » visant à financer la fin de vie des produits qui ne sont pas concernés par une filière REP. Le principe est simple : chaque entreprise doit contribuer financièrement pour la fin de vie de ses produits : réparation, réemploi, recyclage, valori-

sation. Une partie du produit de cette taxe servira donc à financer les Maisons de la Réparation et du Réemploi via l'Ademe, tandis que le reste reviendra aux collectivités pour financer les services publics de gestion des déchets.

Les ressources financières issues des écocontributions sont mal utilisées. Par exemple, le « fonds réparation » est un outil visant à financer le « bonus réparation », une aide qui permet de faire baisser le coût de la réparation de nombreux objets pour les consommateurs. Alors que la réglementation prévoit que les éco-organismes doivent consacrer au moins 1% du montant des contributions à des campagnes d'information nationales et locales sur le fonds réparation, ces derniers communiquent insuffisamment. Il en résulte que très peu de Français connaissent le fonds réparation, qui est donc sous-utilisé. Pour les déchets des équipements électriques et électroniques, entre 2022 et 2024, seulement 30 % de l'argent disponible pour le bonus réparation a été utilisé !

En outre, les éco-organismes utilisent également trop peu les possibilités offertes par la loi pour moduler les écocontributions en fonction des qualités des produits, en particulier selon leur réparabilité.

La gestion des fonds réparation par une multitude d'éco-organismes différents crée aussi de la complexité administrative, qui décourage certains réparateurs de demander la labellisation permettant de bénéficier du bonus réparation. Selon l'association Halte à l'obsolescence programmée (HOP), environ 75 % des réparateurs d'équipements électriques et électroniques restent à labelliser, et 90 % des artisans de la filière « textiles d'habillement, linge de maison et chaussures ». Pour que la réparation change d'échelle, nous simplifierons les démarches, les délais et le coût de labellisation pour les petits réparateurs.

Nous Président, nous remettrons l'intérêt général au cœur de l'économie circulaire. Nous proposons donc de :

1 / Renforcer les moyens de supervision de l'État (administration centrale et Ademe).

2 / Mettre fin au principe de la concurrence entre éco-organismes au sein d'une même filière.

3 / Réviser la gouvernance des éco-organismes : une place renforcée pour l'État, les collectivités, ainsi que la société civile (associations de consommateurs, associations luttant contre l'obsolescence programmée, associations environnementales, etc.) pour fixer démocratiquement des objectifs environnementaux ambitieux.

4 / Retirer aux éco-organismes la responsabilité de la gestion des fonds réemploi et réparation pour une utilisation plus massive et efficace de ces financements.

5 / Augmenter les montants des bonus réparation et simplifier les démarches administratives.

6 / Flécher une partie des écocontributions vers la création et le fonctionnement des Maisons de la Réparation et du Réemploi.

7 / Créer une taxe « balai » touchant l'ensemble des produits hors filières REP, pour que tous les producteurs contribuent à la prévention et à la gestion des déchets.

Proposition 3

MARIER DÉCARBONATION, INDUSTRIE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE.

Alors que les ressources sont limitées et l'énergie précieuse, nous ne pouvons plus nous satisfaire d'un modèle de production linéaire, qui extrait, produit et jette en quantités industrielles. C'est un impératif écologique, mais aussi stratégique, alors que les métaux, notamment, sont devenus l'or noir du siècle de l'électrification.

Dans le cadre d'une reconstruction écologique planifiée, nous devons développer les boucles industrielles qui permettront d'atteindre une économie circulaire, avec un grand programme d'investissements dans les usines de recyclage du futur et le renforcement de la demande en produits recyclés via la commande publique. Les défis sont nombreux, des téléphones et batteries électriques jusqu'aux bâtiments, en passant par le verre et l'acier. Un immense chantier, seulement illustré ici par quelques exemples.

Dans tous les domaines, l'éco-conception devra également progresser, afin de mieux anticiper la fin de vie des produits et plus facilement déposer, démonter, réparer, réutiliser, recycler, réemployer. Alors que la loi AGECE avait peu traité le sujet de l'éco-conception, nous rehausserons cette ambition dans une nouvelle loi visant à accélérer la structuration des filières.

UN PLAN « 100 PRODUITS » À RELOCALISER : LES BRIQUES DE LA RECONSTRUCTION ÉCOLOGIQUE

Plusieurs produits essentiels à la transition écologique seront au cœur de notre plan « 100 produits » à relocaliser : batteries, véhicules électriques, pompes à chaleur, isolants, turbines, matériel ferroviaire, etc.

Par ailleurs, la relocalisation des productions « lourdes » (acier, aluminium, verre, papier-carton...) permettra de réduire notre empreinte écologique grâce à notre électricité fortement décarbonée.

Réciproquement, plusieurs propositions de reconstruction écologique sont au cœur de notre **stratégie de relocalisation** : la maîtrise des prix des énergies est cruciale pour relocaliser les industries lourdes, tandis que le conditionnement des aides et commandes publiques à des empreintes écologiques minimales (par exemple pour le leasing social public) peut faciliter la relocalisation des produits liés à la reconstruction écologique.

DOMINIQUE SPINALI

CGT Verre-céramique



Notre entreprise, Verallia, vient de Saint-Gobain. Plutôt que de traiter notre outil de production comme un patrimoine national, on l'a laissé filer. Verallia a été vendue en 2015 à un fonds de pension états-unien, puis dix ans plus tard à un fonds d'investissement brésilien. Pendant ce temps, on nous explique qu'il faudrait fermer des fours au nom de la décarbonation. Mais la question devrait être tout autre : comment décarboner notre industrie et lui donner un nouvel avenir ?

Si on remplaçait par du verre ne serait-ce que 15 % des bouteilles aujourd'hui produites en plastique, nous pourrions relancer massivement la production verrière. La conversion en verre consigné de 20 % des bouteilles en plastique pourrait permettre la création en France d'environ 13 nouveaux fours verriers et près de 5 300 emplois directs et indirects (mécanique, maintenance, etc.). À 30 % de conversion, on atteint 20 nouveaux fours et 8 000 emplois. La consigne peut être un formidable outil écologique, mais aussi un outil de réindustrialisation.



Proposition 4

DÉCARBONER ET CONSIGNER LE VERRE : MOINS DE PLASTIQUE, MOINS D'ÉMISSIONS, PLUS D'EMPLOIS LOCAUX.

Alors que pendant des décennies la consigne du verre a été la norme dans toute l'Europe, celle de notre époque, c'est de retrouver du plastique partout sur terre et en mer. En France, **près de 15 milliards de bouteilles d'eau en plastique sont consommées chaque année.** La France recycle insuffisamment les plastiques, et a versé 1,5 Md€ à l'Union européenne en 2023 pour cette raison, au titre de la contribution sur le plastique non recyclé. On retrouve des plastiques partout, jusque dans l'eau, les sols et nos organismes : en réduire drastiquement la quantité est un impératif de santé publique.

Nous acterons donc le **retour de la consigne du verre**, pour les bouteilles et divers contenants. Plutôt que d'être refondue après chaque utilisation, une bouteille en verre consignée peut être nettoyée et réutilisée de 20 à 50 fois. L'impact carbone de la production du verre est ainsi amorti après seulement quelques cycles de réemploi.

Ce remplacement du plastique par le verre consigné permettra de relancer l'industrie verrière, pour du verre local, produit proche des entreprises et des marchés. C'est l'histoire des verreries installées proches des vigneron, l'histoire de Verallia à Cognac pour la boisson du même nom. Cette relance de l'activité permettra d'investir dans sa décarbonation en électrifiant les fours, aujourd'hui alimentés au gaz, et qui produisent 2,8 millions de tonnes de CO₂ par an, soit 3 % des émissions industrielles françaises.

Nous proposons donc une ligne claire : réduire les quantités de plastique, remettre en place la consigne du verre, électrifier les fours verriers, soutenir la production locale et l'économie circulaire.

UNE COMPTABILITÉ ADAPTÉE À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'Union européenne importe 97 % de son magnésium de Chine, 99 % de son bore de Turquie, et dépend de trois pays pour 90 % de son lithium. Ces matières sont indispensables aux éoliennes, batteries et panneaux solaires nécessaires à la décarbonation, et des centaines de milliers de tonnes de ces mêmes matières sont déjà présentes dans les infrastructures françaises. Pourtant, le système comptable les ignore. Les règles comptables obligent les entreprises à amortir jusqu'à zéro tout équipement industriel, y compris les métaux qu'il contient (cuivre, acier, aluminium...). **Concrètement, cela veut dire que jamais les chiffres de l'entreprise ne valorisent la récupération de ces métaux, pourtant réutilisables ou recyclables.** Des dizaines de milliards d'euros de matières sont comptablement invisibles et ainsi considérées comme inutiles, alors qu'elles constituent une ressource précieuse pour le futur. Le système comptable n'est pas adapté au développement de l'économie circulaire.

Nous Président, **nous créerons une catégorie comptable spécifique, les Matières Premières Pérennes (MPP)**, inscrites au bilan sans amortissement, puisqu'elles ne se consomment pas. L'objectif est de mieux refléter la réalité économique en dissociant un actif pérenne (la matière) d'un actif d'usage (sa transformation).

Nous introduirons dans le Plan comptable général un compte 2116 « Matières premières pérennes », non amortissable, pour inscrire la valeur de la matière seule, distincte des coûts de fabrication. La mise en forme industrielle restera amortie normalement sur la durée réelle d'usage du bien. Seule la matière brute, récupérable, sera protégée de l'effacement comptable. Ce traitement s'appliquera aux entreprises qui vendent l'usage d'un bien (et non le bien lui-même) et récupéreront la matière en fin de cycle pour la remanufacturer.

Cette réforme permettra l'amélioration du bilan de nombreux opérateurs publics concernés (EDF, RATP, Enedis...), réduisant ainsi leur coût de financement.

La légère hausse de la base imposable à court terme (moins d'amortissements déductibles des impôts) sera largement compensée par des gains de compétitivité à moyen terme. Elle donnera aussi un signal économique structurant : il deviendra financièrement rationnel de récupérer et réemployer la matière plutôt que d'en extraire de la nouvelle. Cela valorisera ces « mines souveraines » déjà présentes sur notre territoire, et réduira notre dépendance stratégique aux importations de matières premières, tout en développant les emplois dans le reconditionnement et le recyclage.

TRAVAILLER À PRENDRE SOIN DU MONDE

Proposition 1

POUR UNE AGRICULTURE QUI PROTÈGE ET NOURRIT.

Le revenu des paysans, le pouvoir d'achat des ménages et la santé de la terre ne s'opposent pas, ils tiennent ensemble ou tombent ensemble. Les agriculteurs doivent pouvoir vivre dignement de leur travail et les citoyens accéder à une alimentation de qualité et choisie. L'inscription dans le libre-échange mondial avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la dérégulation des marchés européens ont mis nos paysans en concurrence avec le monde entier et tué notre souveraineté alimentaire.

Aujourd'hui en France, plus de 35 % des légumes, plus de 55 % des fruits et plus de 45 % du poulet qu'on consomme sont importés. Les écarts de revenu se creusent entre grosses exploitations et fermes à taille humaine : en 25 ans seulement, l'écart de résultat courant avant impôt a doublé entre les fermes de moins de 50 hectares et les exploitations de plus de 200 hectares. Le cadre actuel favorise l'agrandissement, la course à l'endettement et l'agro-business qui remplace l'humain par des machines et des intrants chimiques, au détriment des paysans, de l'eau, des sols et de la santé de tous. À la concurrence mondialisée doublée d'une multitude de normes complexes favorisant les plus grosses exploitations et les inégalités, nous préférons une vraie régulation.

L'agriculture est aujourd'hui un secteur d'activité ultra-subventionné avec plus de 11 milliards d'euros chaque année, dont 9,5 milliards issus de la PAC. Pourtant, plus de 80 % des agriculteurs citent le verrou financier comme frein à l'adoption de nouvelles pratiques agricoles durables. Dans le même temps, en France, les critères d'accès à l'éco-régime « de base » sont si peu ambitieux que près de 90 % des agriculteurs en bénéficient sans modifier leur système de production. L'argent public doit être mieux réparti.

1 / Nous devons d'abord protéger le revenu des agriculteurs et aller plus loin que les lois EGalim successives. Tant que le prix payé au producteur ne couvre pas ses coûts et ne rémunère pas son travail, aucune transition ne tiendra. Nous proposons des prix minimums garantis discutés par les interprofessions représentatives de chaque filière. Ils seront fixés grâce aux indicateurs de coût de production – qui existent déjà – en y ajoutant une juste rémunération du travail, l'amortissement du capital et des modulations pour garantir un prix plus élevé aux produits de qualité (notamment les produits sous label, comme les produits bio). Pour éviter la concurrence déloyale, **nous empêcherons les importations à des prix inférieurs aux prix planchers** ainsi fixés, tout en favorisant les produits locaux et durables dans le cadre de la commande publique. Ce système devra être défendu au niveau européen, quitte à assumer un rapport de force avec la Commission européenne. Nous défendrons d'ailleurs une refonte d'une partie du premier pilier de la PAC : les aides ne doivent plus être seulement distribuées selon les hectares, mais davantage selon le travail humain réellement présent sur les fermes.

2 / Nous généraliserons également les mécanismes de paiements pour services environnementaux (PSE), qui permettent de rémunérer les agriculteurs pour le développement et la bonne gestion des structures paysagères, qu'il s'agisse des surfaces non agricoles (haies, mares...) ou des systèmes de production agricole. Par l'incitation financière à introduire des couverts végétaux, à allonger des rotations, à entretenir des prairies permanentes, nous pouvons sortir d'une logique de normes qui montre ses limites. Alors

que les espaces agricoles couvrent plus de la moitié du territoire national, c'est un immense levier pour enrayer l'effondrement de la biodiversité en cours depuis plusieurs décennies. Ce sont les écosystèmes qui produisent, et nous devons désormais travailler activement à leur régénération. L'eau qui nous a tant manqué cet été doit évidemment faire l'objet d'une attention particulière, afin d'assurer que cette ressource vitale soit protégée et partagée de manière juste et démocratique entre les différents usagers et les milieux naturels.

3 / L'agriculture biologique est un modèle que nous souhaitons étendre. Et c'est possible ! En Suisse, près de 18 % des terres agricoles bio, 12 % au Danemark, quand en France, après avoir péniblement atteint 10 %, leur part diminue de nouveau. Pour sécuriser les conversions, **nous proposons la mise en place d'un fonds de garantie pour l'agriculture bio.** Il rétablira l'aide au maintien indûment supprimée par la Macronie et étendra les moyens d'action de l'Agence Bio notamment pour structurer et renforcer les filières de transformation et soutenir la distribution de produits bio en restauration collective.

Proposition 2

PROTÉGER LES PERSONNES CONTRE LES DÉGÂTS LIÉS AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE.

Face à la multiplication des catastrophes naturelles et autres sinistres causés par le dérèglement climatique, **la protection des personnes et la solidarité sont pour nous prioritaires.** Face à des phénomènes à répétition (inondations, sécheresses, tempêtes, submersion, retrait-gonflement des argiles, etc.), nous nous assurerons que chaque personne puisse bénéficier de mécanismes de solidarité adaptés et suffisants.

1 / Nous élargirons et renforcerons la mutualisation des risques climatiques, notamment en diversifiant les sources de financement, afin que tous les habitants des territoires des Outre-mer et de l'Hexagone soient couverts par des mécanismes d'assurance et de solidarité. En particulier, l'État garantira que les assureurs restent présents sur tous les territoires sinistrés, sans appliquer des surprimes et franchises insoutenables aux ménages, collectivités et entreprises victimes des catastrophes. Le dispositif CatNat sera renforcé, en prévoyant sa montée en charge périodique (révision tous les 3-5 ans), afin de suivre l'évolution de la situation climatique. Le mécanisme d'assurance récolte agricole fera l'objet d'un suivi particulier, pour que les aléas significatifs puissent être au maximum couverts par des contrats d'assurance accessibles.

2 / Dans le même temps, nous travaillerons à réduire l'exposition des personnes, des biens et des territoires aux risques climatiques, par des politiques préventives, notamment en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme. Les chantiers seront nombreux et demanderont là aussi énormément de travail : sur les cours d'eau et les zones inondables, sur les maisons exposées au retrait-gonflement des argiles, sur les littoraux victimes de l'érosion et de la montée des eaux, sur les forêts particulièrement vulnérables aux incendies.

La protection face aux dégâts du dérèglement climatique n'est pas qu'une question de mécanismes financiers. C'est d'abord une **mobilisation humaine à l'échelle de la nation**, où les pompiers, les acteurs de la sécurité civile et de la prévention sont en première ligne. L'été que nous venons de vivre a cruellement souligné nos carences en la matière, avec des pompiers manquant de matériel de protection, mettant leur santé et leur vie en danger pour nous protéger, et de moyens de lutte contre les incendies.

Nous savons ce qu'est l'amnésie environnementale : chaque génération a tendance à oublier ce qu'était la norme écologique de la génération précédente (la température, l'abondance des insectes,

des oiseaux ou des poissons, etc.). Faisons en sorte de ne pas tomber dans l'amnésie d'une saison à l'autre : sitôt l'été passé, on oublierait les incendies, les promesses faites aux pompiers, à nos enfants et à nous-mêmes.

3 / Nous Président, nous renforcerons donc les moyens des pompiers et de la sécurité civile. Aujourd'hui, les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) disposent d'un budget de 5,6 Md€. Nous créerons de nouveaux leviers de financement des SDIS pour les collectivités, indispensables pour retrouver les moyens d'agir.

4 / Nous augmenterons aussi l'indemnisation des pompiers volontaires, qui est aujourd'hui au-dessous du SMIC pour un sapeur-pompier et à peine au-dessus pour un capitaine. Nous investirons également dans leur formation sur les incendies, car tous les territoires sont désormais touchés, ainsi que dans les équipements et les matériels d'intervention. Il nous faudra également sensibiliser et former largement pour développer dans la société une culture des risques climatiques et des vocations pour y faire face.

Proposition 3

ADAPTER LES ESPACES PUBLICS ET NATURELS FACE AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE.

En plus de la rénovation à grande échelle des logements et bâtiments tertiaires, nous devons **réimaginer et réaménager les espaces publics face au changement climatique.**

Pour que la société vive, il faut que les espaces collectifs restent vivables. Les rues, les places, les jardins, les terrains de sport, les locaux associatifs, tout ce qui fait nos vies ensemble. L'adaptation au changement climatique ne doit pas se transformer en confinement dès le printemps.

1 / Pour cela nous planifierons et soutiendrons :

- **La création de « sanctuaires de fraîcheur publics ».** Des lieux de vie, des espaces de répit et de repos, d'activités ludiques et d'aide sociale.
- L'organisation de grands chantiers, ainsi que de travaux participatifs à l'échelle des quartiers, **en matière de végétalisation et d'ombrage des espaces publics.** Ces programmes seront co-financés par la dotation « reconstruction écologique » que nous créerons.

2 / Plus largement, il nous faudra investir dans l'adaptation des infrastructures publiques existantes (rail, électricité, eau, etc.) et le développement de nouvelles structures, telles que les réseaux de chaleur et de froid en milieu urbain.

3 / Enfin, nous investirons dans la régénération d'écosystèmes clés, en particulier des cours d'eau et des zones humides qui hydratent les territoires et sont nos alliées contre les sécheresses, ainsi que des forêts que nous devrons mieux protéger des incendies à venir.

MOT DE LA FIN

DE SOPHIE TAILLÉ-POLIAN



*Responsable du programme
et porte-parole de François Ruffin*

L'épisode climatique dramatique que nous avons traversé cet été, entre canicules, sécheresse et méga-feux, a mis en lumière le retard pris par la France dans la transition écologique et l'adaptation aux changements climatiques. L'austérité budgétaire a eu raison des belles promesses du macronisme, qui déclarait en 2019 son intention de reprendre « *sans filtre* » les propositions de la Convention citoyenne pour le climat. Désormais, le défi écologique ne fait plus partie des enjeux d'avenir, il est une nécessité urgente pour le présent.

Notre projet s'appuie sur la formulation d'un nouveau concept : le travaillisme écologique. Nous devons reconstruire notre pays sur une base écologique : un chantier titanesque, qui ne pourra être mené sans le travail de millions de personnes, pour rénover, électrifier, réparer, trier, recycler, cultiver, soigner, protéger. Cette reconstruction écologique est une opportunité à saisir pour une révolution du travail. Elle créera des emplois nécessairement non délocalisables, en partant des besoins de la société pour redonner du sens au travail.

Ce projet de société est si vaste que chacune et chacun peut y trouver sa place. Il est temps de renouer avec une vision inclusive et émancipatrice du travail. À rebours des *bullshit jobs*, nous partirons des besoins et des réalités du terrain.

François Ruffin est le candidat des travailleuses et des travailleurs essentiels, celles et ceux grâce à qui notre pays tient debout. Notre premier cahier de campagne leur était consacré. Dans la continuité, nous proposons d'octroyer le statut de travailleurs essentiels aux bâtisseurs et bâtisseuses de la reconstruction écologique. Formation prioritaire, accès au logement, trimestres supplémentaires pour la retraite pour les métiers pénibles, afin de reconnaître qu'un chauffagiste, une réparatrice, un cheminot, une maraîchère font un travail dont dépend l'habitabilité de notre pays.

Ce projet ne se fera pas sans renouer avec la démocratie à tous les niveaux. En effet, une planification écologique décidée d'en haut, au niveau de l'État, ne suffira pas. Elle doit s'articuler avec la démocratie locale et sociale, avec les élus, les associations, les syndicats et les citoyennes et citoyens. C'est par la revitalisation démocratique que nous ferons taire le *backlash* écologique à l'œuvre.

Ce projet est également un maillon essentiel dans la société du lien et du soin que nous appelons de nos vœux, qui protège face aux dérèglements climatiques et améliore le quotidien avec de nouveaux services de proximité. C'est notamment le sens des sanctuaires de fraîcheur que nous créerons, et des Maisons de la Réparation et du Réemploi qui mailleront l'ensemble du territoire.

Loin d'épuiser tous les sujets d'écologie, ce cahier propose une vision, une méthode et un chemin pour conduire la reconstruction écologique dont notre pays a besoin, en partant des gens, de leur travail et de leurs vies.

REMERCIEMENTS

**CE CAHIER A ÉTÉ RÉALISÉ SOUS LA DIRECTION
DE SOPHIE TAILLÉ-POLIAN, DÉPUTÉE DU VAL-DE-MARNE,
RESPONSABLE DU PROGRAMME ET PORTE-PAROLE
DE FRANÇOIS RUFFIN.**

**Merci à toutes celles et ceux qui ont
permis à ce cahier de campagne de voir le jour :**

Zélie Geneix,
Coordinatrice de l'expertise.

Vincent Burnand,
Coordinateur des cahiers de campagne.

Gwenola Trotin,
Responsable politique Reconstruction écologique.

Matthieu Auzanneau,
ex-directeur du Shift Project.

*Aux intellectuels, chercheurs et chercheuses,
aux associations et praticiens,
qui nous aident à penser comment travailler mieux.*

*Les experts du groupe de travail Reconstruction écologique,
et plus particulièrement à Rémi, Clément, Nicolas, Claire Émilie, Pierre,
Noé, Florian.*

Les groupes métiers Paysans Debout! et Services publics Debout!

Audrey Lorel, *pour la mise en page de ce cahier.*

Lucie Arondel, *pour les dessins.*

FACE AU CHANTIER DU SIÈCLE : POUR UN TRAVAILLISME ÉCOLOGIQUE

Vous tenez entre vos mains l'un des cahiers de campagne Debout ! Chacun de ces fascicules est dédié à une mesure phare, argumentée et chiffrée.

Après 25 ans passés à arpenter le terrain, à recueillir les parcours de vie et à porter votre voix, François Ruffin a décidé de mener la bataille pour une vie plus juste, plus digne, plus heureuse.

Ce cahier est garanti sans IA et avec plein d'intelligence collective. Celle des vrais gens, des experts, des intellectuels, des syndicalistes, des artistes, des associations... et de tous les bénévoles qui phosphorent depuis des mois pour qu'il puisse voir le jour.

Parce que c'est ça, un cahier de campagne : les pieds dans le réel et le stylo aussi !